CONTINUITÉ · SYNTHÈSE

Stratégie de sauvegarde et de reprise

Ce que REVIEWIT sauvegarde, où et combien de temps, comment se déroule une restauration, et les objectifs de reprise sur lesquels REVIEWIT s'engage, avec leurs limites.

VERSION
1.2 · Novembre 2026

PÉRIMÈTRE
REVYCORE SAS · solution SaaS REVIEWIT, toutes régions

DIFFUSION
Public

SOMMAIRE

01 Ce qui est sauvegardé
02 Protection et résidence
03 Restauration
04 Objectifs de reprise
05 Sauvegardes et effacement

OBJET

Synthèse publique de la politique de sauvegarde de REVIEWIT. Les engagements opposables sont ceux de l'accord de traitement des données (DPA) : article 11 et annexes 5 et 6.

Quotidienne
sauvegarde automatique des bases, restauration à un instant choisi

35 jours
conservation des sauvegardes des bases en production

24 h
perte de données maximale (RPO) engagée pour une fonction critique ou importante

48 h
délai maximal de rétablissement (RTO) engagé pour une fonction critique ou importante

SECTION 01 Ce qui est sauvegardé

OBJET	SAUVEGARDE	CONSERVATION
Bases de données	Sauvegarde automatique quotidienne et restauration à un instant choisi dans la fenêtre de conservation ; base répartie sur deux zones de disponibilité.	35 jours en production

Coffre de secrets et de signature (SEAL)	Sauvegarde quotidienne, chiffrée par la clé du coffre : sans elle, une sauvegarde ne se descelle pas.	35 jours
Archive d'export d'une souscription	Export des bases de la souscription, vérifié par une restauration réelle, conservé chiffré dans la région.	Jusqu'à son effacement approuvé
Registre de suppression	Stockage dédié, hors du cycle des sauvegardes, en ajout seul : il garde la trace des purges pour les réappliquer après une restauration. Il ne contient aucune donnée personnelle.	10 ans
Code et infrastructure	Dépôt du code et de l'infrastructure décrite en code, conservé hors de l'hébergeur ; une version se reconstruit depuis son code source.	Historique complet

SECTION 02 Protection et résidence

- Les sauvegardes sont chiffrées comme les données qu'elles protègent. Les clés du coffre et des archives ne sont supprimées qu'avec les données qu'elles protègent, puisqu'une sauvegarde ne se lit pas sans sa clé.
- Les sauvegardes sont conservées dans la région d'hébergement choisie par le client. Aucune copie n'est faite dans une autre région, sauf instruction écrite du client : en option « Standard + DR », REVIEWIT conserve une copie des sauvegardes dans une seconde région de la même géographie.
- Les archives d'export ne sont pas accessibles publiquement.
- Chaque sauvegarde quotidienne est copiée dans un coffre verrouillé en mode conformité, dans un compte distinct de celui de l'environnement, dans la même région : aucun administrateur ne peut l'effacer avant son terme. Les échecs de sauvegarde, de copie et de restauration sont alertés.

SECTION 03 Restauration

- Une restauration se fait toujours vers une instance neuve : l'instance d'origine n'est jamais écrasée, et un test ne restaure jamais en production.
- Selon la procédure de restauration, les purges intervenues depuis l'instant restauré sont réappliquées à partir du registre de suppression, effacements sur demande compris ; la chaîne de la piste d'audit et les droits d'accès aux bases sont vérifiés avant la remise en service.
- La bascule vers l'instance restaurée est décidée par la direction de REVIEWIT et consignée au registre des incidents.
- L'export d'une souscription est vérifié par une restauration réelle.
- Chaque base est restaurée dans une instance temporaire isolée, vérifiée en lecture seule, puis l'instance est supprimée ; un procès-verbal mesure le délai de rétablissement et la perte de données. Premiers exercices de toutes les bases en novembre 2026 : restauration en moins de 30 minutes, perte de données de moins de 10 minutes. Une base sans exercice réussi depuis 92 jours est signalée.
- La restauration du coffre de secrets et le test annuel du plan de continuité sont planifiés.

SECTION 04

Objectifs de reprise

INDICATEUR	ENGAGEMENT	CHAMP
Perte de données maximale (RPO)	24 heures	Service désigné par le client comme soutenant une fonction critique ou importante au sens de DORA (annexe 5 du DPA, section B2)
Délai maximal de rétablissement (RTO)	48 heures	Idem
Disponibilité mensuelle	99,5 %, mesurée par la page de statut publique (sondes externes), hors maintenance programmée annoncée	Idem

- La perte durable de la région d'hébergement est exclue des engagements chiffrés de RPO et de RTO ; elle relève du plan de continuité d'activité et de reprise (annexe 5 du DPA, article 22). La copie dans une seconde région, sur instruction écrite du client, est décrite à la section 02.

SECTION 05

Sauvegardes et effacement

- Les sauvegardes ne sont pas modifiées individuellement : elles expirent selon leur cycle glissant de trente-cinq jours.
- En fin de contrat, l'effacement complet des données du client, sauvegardes comprises, est acquis au plus tard soixante-cinq jours après la fin du contrat ; en cas de conservation prolongée sur instruction du client, au plus tard trente-cinq jours après l'effacement de l'archive d'export.
- L'archive d'export et le paquet de restitution sont conservés chiffrés dans la région du client pendant la période d'extraction, puis effacés ; une attestation de suppression est remise au client.

REVYCORE SAS · Sécurité : security@we-reviewit.com · Protection des données : dpo@we-reviewit.com.
Document revu annuellement et après tout changement majeur de la politique de sauvegarde. La version française fait foi.